

ROUTES DEPARTEMENTALES | RD20 : Sécurisation du talus routier sur la commune d'Arnave



Suite à l'éboulement rocheux survenu dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mars sur la RD20 entre Arnave et Cazenave, le Conseil Départemental avait été contraint de fermer l'itinéraire et à mettre en place une déviation. Une première intervention des agents des routes départementales et des services État du RTM avait permis une réouverture dès le 25 mars à midi.

Afin de sécuriser cette zone sur le long terme, des travaux auront lieu du 7 au 25 avril.

L'opération consistera en un confortement d'une zone de 30 m de long et 15 m de haut. En effet, de nombreux blocs, apparus suite au nettoyage de la paroi, nécessiteront d'être retenus à l'aide d'un grillage plaqué sur une surface de 450m² et des clous en Ø25mm. Les éléments rocheux les plus imposants seront « épinglés » avec des clous de Ø32mm afin d'assurer leur maintien dans le temps. L'ensemble du dispositif permettra une sécurisation pérenne de cette zone instable.

Ariege Le Departement

Communiqué de presse

Le 03/04/2025 15:10

Ainsi, pour les besoins du chantier, la route sera fermée à la circulation de la manière suivante :

- Du 7 au 11 avril :

-> De 9h00 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

-> De 9h00 à 12h00 le mercredi hors vacances scolaires uniquement (prise en compte du ramassage scolaire)

- Du 12 au 25 avril :

-> De 8h30 à 17h30

Une déviation sera mise en place durant l'intégralité du chantier.

Cette opération est confiée à l'entreprise GAUTHIER pour un montant total de 28 000 € TTC.

Soyez prudents et respectez la signalisation mise en place. Préparez votre trajet sur : www.inforoute09.fr

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr